



Question sur pension alimentaire

Par **jeannot6513**, le **17/02/2011** à **22:51**

Bonjour,

Mon ex-femme et moi avons divorcé il y a 2 ans, nous avons 4 enfants qui vivent en garde alternée, 15 jours chez moi 15 jours chez leur maman. Ma femme, qui a une situation meilleure que la mienne et surtout plus stable (je suis intermittent du spectacle) demande une pension pour les enfants; A-t-elle le droit ? Merci

Par **corima**, le **17/02/2011** à **23:52**

Bonsoir, elle a toujours le droit de demander, mais comme vous avez la garde alternée, vous avez chacun des frais pour les enfants.

Le juge statuera en fonction des revenus, vu qu'elle gagne plus que vous et plus sûrement, elle risque aussi que ce soit elle qui doit verser une pension alimentaire pour les enfants quand ils sont chez vous.

Lors de sa demande, faites la même demande, des fois, est pris celui qui croyait prendre